



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

Antibes, le 16 octobre 2012

NREF : GP/NC 12-1067
OBJET : Squat Juan les Pins

**Madame Dominique-Claire
MALLEMANCHE**
Sous-préfète de Grasse
3 avenue Général de Gaulle
06130 GRASSE

Madame la Sous-préfète,

Nous revenons vers vous concernant la situation des familles Roms qui vivent 27 boulevard Guillaumont à Juan les Pins. Après avoir accompagné l'inscription des enfants à l'école et au collège, nous souhaitons que ces familles vivent décemment, dans des conditions humaines et socialement durables.

C'est pour cela que nous voudrions connaître les moyens que vous pouvez mobiliser afin de mettre en œuvre la totalité des consignes de la Circulaire du 26 août 2012. Cette circulaire demande aux préfets d'anticiper avec un accompagnement, pour la scolarisation, la santé, l'emploi et le logement ou la mise à l'abri.

Notre proposition d'utiliser le terrain Pettiti correspond bien à cette directive mais peut-être avez-vous d'autres solutions pérennes à proposer ?

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte la totalité de la circulaire et de ne pas procéder à l'expulsion de ces familles si tous les moyens prévus ne sont pas mis en œuvre. Evidemment, cela passe par la mobilisation des collectivités locales et des acteurs sociaux.

Pour notre part, nous avons sollicité Madame Marie-Christine Vergiat, députée européenne, afin qu'elle nous permette d'accéder aux aides mises en place par la Commission européenne concernant ses actions.

Très rapidement nous l'accompagnerons à la Délégation de la Commission européenne à Marseille afin de prendre connaissance des différentes possibilités existantes. Il nous semble que l'Etat pourrait aussi actionner ce levier.

D'ores et déjà, des initiatives existent dans la région Provence Alpes Côte d'Azur afin que ces hommes, ces femmes et ces enfants puissent vivre décemment.

.../...

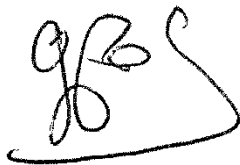
.../...

Nous sommes persuadés que ce qui se fait, par exemple à Gardanne et dans d'autres communes des Bouches du Rhône, peut être réalisé sur le territoire de notre ville et des Alpes-Maritimes.

Bien évidemment nous sommes disponibles pour vous rencontrer et travailler ensemble à résoudre ce problème.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance,

Veillez agréer, Madame la Sous-préfète, l'assurance de notre parfaite considération.



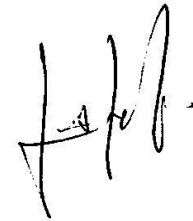
Gérard PIEL

*Conseiller régional PACA
Conseiller municipal d'Antibes*



Cécile DUMAS

*Conseillère municipale d'Antibes
Conseillère communautaire*



Denis LA SPESA

Conseiller municipal d'Antibes

Copie à Monsieur Jean Leonetti, député – maire d'Antibes